

**AVIS RELATIF AUX PROFILS ET MODALITÉS DE PUBLICATION DES POSTES  
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU PLAN DE GESTION DES EMPLOIS 2022**

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-4 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Considérant l'avis 2021-08 du conseil académique du 10 décembre 2021, relatif aux profils et modalités de publication des postes enseignants-chercheurs du plan de gestion des emplois 2022 ;

Le conseil académique de l'université de Bordeaux émet l'avis suivant :

**Article unique – Avis sur le rectificatif des profils et modalités de publication des postes enseignants-chercheurs du Plan de gestion des Emplois 2022**

Les propositions de rectification des profils et modalités de publication des postes enseignants-chercheurs du plan de gestion des emplois 2022, ont été approuvées à la majorité par les élus du conseil académique.

Adopté à la majorité :

63 votes favorables

0 opposition

7 abstentions

Fait à Bordeaux, le 04 février 2022,  
En deux exemplaires originaux

Dean LEWIS  
Président de l'université de Bordeaux

